



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 87854

Texte de la question

M. Gérard Voisin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet du Gouvernement de transférer à compter de 2011 le programme « enseignement technique agricole » de la mission « enseignement scolaire » vers la mission « agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». Cette décision, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les partenaires concernés, conduirait à noyer les enjeux spécifiques, de nature pédagogique et prospective, du budget de l'enseignement agricole au sein de celui de l'agriculture, fortement soumis aux aléas des crises économiques et climatiques du secteur. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir maintenir au sein de l'enseignement scolaire les crédits destinés à l'enseignement technique agricole.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la Mission « Enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87854

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9867

Réponse publiée le : 12 octobre 2010, page 11132